

# Coronavirus (COVID-19)

9 avril 2021

## Allaitement dans le contexte de la pandémie Outil d'information pour les professionnels de la santé

Les orientations contenues dans le présent document seront adaptées en fonction de l'évolution des connaissances sur la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et en fonction de l'épidémiologie de celle-ci.

Le présent document vise à rappeler l'importance de l'allaitement et à outiller les intervenants en périnatalité ainsi que les médecins pour le soutien des parents à la prise de décision au sujet de l'alimentation de leur enfant. Les mesures visant les mères chez qui l'infection par la COVID-19 est confirmée ou probable figurent dans le document Allaitement, dans le contexte de pandémie, lorsque la mère est atteinte de la COVID-19 : Outil d'information pour les professionnels de la santé.

Dans le contexte actuel de la pandémie, il est impératif de continuer à soutenir les parents, dans un processus de prise de décision partagée. Les professionnels de la santé doivent reconnaître la nature délicate des décisions relatives aux soins et à l'alimentation des enfants pour aider les parents à soupeser les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles. Ils doivent s'appuyer sur ce que les parents savent déjà afin de leur fournir l'information pertinente à la prise de décision et adaptée aux situations qui peuvent les préoccuper, notamment celles qui suivent.

Présence de la COVID-19 dans la communauté ou dans l'environnement immédiat (école, service de garde, milieu de travail et cercle familial ou amical).

Membres de la famille immédiate ou contact étroit qui présentent des symptômes de la COVID-19.

Une mère qui pense avoir la COVID-19, pour quelque raison que ce soit.

Voici les éléments sur lesquels échanger avant de prendre des décisions.

**Ce que nous savons sur l'importance de l'allaitement sur la protection que celui-ci confère et sur les risques connus liés au fait de ne pas allaiter un bébé de cette façon.**

### Importance de l'allaitement maternel :

- Fournit une nutrition optimale, la plus sécuritaire;
- Contient des facteurs immunitaires;
- Confère une protection, selon le degré d'exclusivité et la durée, contre des infections et des maladies;
- Réduit les hospitalisations;
- Évite les conséquences du non-allaitement et de l'utilisation inappropriée des préparations commerciales pour nourrissons.

**Face aux craintes sur la transmission de la COVID-19, il est primordial de transmettre des messages rassurants aux parents.**

### Risque de transmission de la COVID-19

- Le risque n'est pas lié au fait d'allaiter (téter au sein), mais plutôt au contact étroit avec les gouttelettes infectées que projette la mère; un risque également présent lorsque la mère prend soin de son bébé ou utilise le biberon ;
- Le virus, dans sa forme infectieuse, n'a pas été détecté dans le lait maternel des mères atteintes de la COVID-19<sup>1</sup>. Ainsi, il est peu probable que la COVID-19 soit transmise par l'allaitement ou le lait maternel.

1. La transmission du virus actif de la COVID-19 (virus viable pouvant causer une infection) par le lait maternel n'a pas été rapportée à ce jour. La détection du matériel génétique (ARN viral) dans le lait maternel n'équivaut pas à la présence du virus actif. Pour que le nourrisson contracte la COVID-19, il faudrait que la présence du virus actif dépasse ses défenses immunitaires. Par ailleurs, des anticorps spécifiques contre le virus ont été trouvés dans le lait maternel, sans confirmation de leur effet protecteur contre la COVID-19.

Se référer à la fiche [Directives COVID-19 - Ministère de la Santé et des Services sociaux](#) pour d'autres consignes relatives aux suivis prénatal, périnatal et postnatal.

La mère se pose des questions ou éprouve des difficultés concernant l'allaitement :

- Procéder à une évaluation structurée de la situation clinique, soit par téléphone, soit par vidéoconférence ou en personne;
- Si la mère décide d'utiliser des préparations commerciales pour nourrissons, échanger avec elle sur des conséquences sur la production lactée et sur le microbiote;
- En cas d'indication médicale pour que la mère donne un supplément à son bébé, lui recommander d'utiliser les préparations commerciales pour nourrissons seulement après avoir priorisé le lait maternel;
- Si la mère a cessé d'allaiter son bébé, lui offrir de reprendre l'allaitement (relactation).

Il est primordial d'informer les familles sur les **ressources en matière d'allaitement**.

Le guide Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans, particulièrement les chapitres suivants :

- [La préparation à l'allaitement](#) ;
- [Nourrir notre bébé](#).

Autres ressources :

- [Ressources communautaires en allaitement](#);
- Services privés de [consultantes en lactation](#).

Sites à consulter pour vérifier la compatibilité entre l'allaitement et les médicaments prescrits pendant la pandémie :

- [Centre IMAGE](#) du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (téléphone : 514 345-2333);
- Site [Lactmed](#) des National Institutes of Health des États-Unis et application pour téléphone mobile;
- Site [E-lactancia](#) de l'APILAM (Association for the Promotion of and Scientific and Cultural Research into Breastfeeding).

Vidéos sur l'allaitement pour l'enseignement aux familles de la Fondation Olo et Global Health Media:

- [L'allaitement... faciliter la prise au sein](#);
- [L'allaitement... quelques exemples de positions](#);
- [L'allaitement... que faire si ça fait mal?](#);
- [Exprimer et conserver le lait maternel](#).

### Messages clés

- Continuer à recommander l’allaitement, la façon optimale de nourrir un enfant, pendant la pandémie.
- Optimiser la production lactée et les défenses immunitaires des enfants allaités en évitant les préparations commerciales pour nourrissons en l’absence d’indication médicale reconnue à cet effet.
- Fournir du soutien en temps opportun à toutes les familles, peu importe le mode d’alimentation de l’enfant, si des défis surviennent ou si les parents se posent des questions.